

Helaina Gaspard, *Canada's Official Languages: Policy versus Work Practice in the Federal Public Service*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2019, 162 p., coll. « Politics and Public Policy »

Jean-François Savard

Numéro 49, printemps 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1070329ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1070329ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Savard, J.-F. (2020). Compte rendu de [Helaina Gaspard, *Canada's Official Languages: Policy versus Work Practice in the Federal Public Service*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2019, 162 p., coll. « Politics and Public Policy »]. *Francophonies d'Amérique*, (49), 160–163.
<https://doi.org/10.7202/1070329ar>

des nombreux courants de recherche dans ce domaine n'est guère possible dans un tel ouvrage de conception encyclopédique, le *Manuel* constitue néanmoins une ressource précieuse pour l'enseignement et une référence incontournable pour toute personne qui s'intéresse à la diversité de la langue française dans le monde.

Bibliographie

BAL, Willy (1977). « Unité et diversité de la langue française », dans André Reboullet et Michel Tétu (dir.), *Guide culturel: civilisations et littératures d'expression française*, Paris, Hachette, p. 5-28.

VALDMAN, Albert (1979). « Avant-propos », dans Albert Valdman, Robert Chaudenson et Gabriel Manessy (dir.), *Le Français hors de France*, Paris, H. Champion, p. 5-18.

Franz Meier
Université d'Augsbourg

Helaina Gaspard, *Canada's Official Languages: Policy versus Work Practice in the Federal Public Service*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2019, 162 p., coll. « Politics and Public Policy ».

Dans *Canada's Official Languages: Policy versus Work Practice in the Federal Public Service*, Helaina Gaspard dresse un portrait des politiques qui ont jalonné l'application de la loi sur le bilinguisme dans la fonction publique fédérale depuis 1969, jusqu'à aujourd'hui, tout en faisant ressortir le fossé qui existe entre les objectifs de ces politiques et la réalité sur le terrain. À cet égard, Gaspard offre un ouvrage équilibré, très accessible et qui vaut la peine d'être lu.

Le livre est organisé en cinq chapitres, qui suivent la progression historique de la mise en œuvre des politiques de bilinguisme dans la fonction publique fédérale. Le premier chapitre présente les fondements théoriques qui structurent l'analyse. L'auteur explique d'abord le concept de politique linguistique. Elle aborde ensuite le concept de bureaucratie représentative et termine en présentant brièvement le cadre théorique qui structure les autres chapitres, à savoir le néo-institutionnalisme historique et son concept phare: la dépendance au sentier. De là, on comprend que les autres chapitres présenteront les idées maîtresses des politiques couvertes dans le chapitre, les institutions en place et les acteurs qui ont joué un rôle important dans la mise en œuvre de ces politiques. Le

deuxième chapitre présente la situation du bilinguisme dans la fonction publique fédérale de 1867 à 1967. L'auteur relève trois éléments importants : l'indifférence complète à l'égard du français et du bilinguisme dans la fonction publique fédérale (elle explique même à la page 26 qu'on craignait alors que l'usage de l'anglais et du français affaiblisse l'efficacité de la fonction publique), les contestations organisées pour faire reconnaître l'usage du français dans la fonction publique et les premiers efforts de reconnaissance du bilinguisme qui ont mené à la commission Laurendeau-Dunton.

Le troisième chapitre couvre la période de 1968 à 1972, c'est-à-dire l'époque où ont été adoptées la première loi sur le bilinguisme et les politiques qui en découlèrent. L'auteure nous apprend qu'en plus de la loi elle-même, trois autres instruments ont été conçus pour favoriser le bilinguisme au Canada. Elle revient sur la philosophie au cœur de ces instruments et les éléments contextuels qui ont conduit à la mise en œuvre de ces instruments, mais surtout à leur inéluctable échec. Elle constate que ces instruments étaient en soi très bons, mais que ce sont les résistances de groupes anglophones apeurés par le bilinguisme qui ont provoqué l'échec et l'abandon de ces instruments. Dans le quatrième chapitre, l'auteure aborde la période de 1973 à 1981. Elle montre comment se sont succédé plusieurs programmes et mesures visant à encourager et à promouvoir une culture du bilinguisme dans la fonction publique fédérale. Elle revient sur des événements qui ont exercé une pression sur le gouvernement fédéral à la fois pour faire reconnaître le bilinguisme dans la fonction publique, mais aussi pour en empêcher l'adoption (les anglophones craignaient de perdre leur emploi ou de perdre leurs chances de progression dans la hiérarchie fédérale). On comprend alors que toutes les mesures qui ont été mises en œuvre sont le fruit d'un compromis entre ces deux forces opposées. Ce compromis a eu deux conséquences majeures : d'une part, les mesures adoptées ont mis sur les épaules des gestionnaires intermédiaires le fardeau de créer et de promouvoir une culture ouverte au bilinguisme, ce que ne permettaient pas ces postes (l'auteur explique pourquoi) et d'autre part, les programmes de bilinguisme n'ont jamais été réellement intégrés dans le processus décisionnel des ministères.

Le dernier chapitre couvre la période de 1982 à 2013. Rapidement, l'auteure explique que l'adoption de la *Loi constitutionnelle de 1982* a fait passer la question du bilinguisme dans la fonction publique de l'idée

d'outils et de compromis à l'idée de droit. Elle souligne à cet effet que, si en 1982 il n'y avait aucun intérêt à revoir la *Loi sur les langues officielles*, cette idée de droit a tôt fait de soumettre le gouvernement à une pression telle qu'il adopta en 1988 une nouvelle loi sur le bilinguisme. L'auteure insiste sur cette nouvelle loi qui, dans sa partie V, reconnaît enfin le droit des employés de la fonction publique fédérale de travailler dans la langue de leur choix, dans les régions désignées bilingues. Avant 1988, ce droit n'était pas reconnu. Gaspard souligne que la reconnaissance de ce droit ne s'est pas faite et ne se fait toujours pas sans heurts. La partie V de la Loi demeure difficile à mettre en œuvre, et ces effets sont plus ou moins convaincants. Elle s'interroge, à juste titre, sur le sens que l'on a réellement donné à cette partie de la Loi. Le lecteur en vient à se demander dans quelle mesure les choses ont réellement changé depuis 1982.

Bien que ce livre soit présenté comme un ouvrage universitaire, il est écrit de façon à rejoindre un large public, et on ne peut qu'en féliciter l'auteure. Gaspard dresse un portrait fidèle de la réalité, montrant à la fois les ambitions des outils et des acteurs en faveur du bilinguisme, mais aussi les limites, notamment en ce qui a trait au pouvoir réel des gestionnaires intermédiaires, à l'absence de mesures d'évaluation des programmes et d'outils qui sont conçus de façon à ce qu'au bout du compte, la seule donnée qui favorise le bilinguisme dans un ministère soit la volonté d'un ministre à ce que les documents qui lui sont soumis le soient en français. Aussi, l'auteure consacre une annexe complète à présenter les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du bilinguisme dans la fonction publique fédérale, ce qui se révèle un choix judicieux au profit des lecteurs qui ne connaissent pas nécessairement bien les rouages et la culture de l'administration publique fédérale canadienne.

On peut toutefois lui reprocher de faire peu usage des fondements théoriques qu'elle présente dans le premier chapitre. Elle y revient très peu, sauf dans la conclusion. L'usage est si ténu que le livre pourrait faire l'économie de ces aspects et demeurer tout aussi bon. De plus, le titre de l'ouvrage annonce qu'il sera question des pratiques de mise en œuvre du bilinguisme dans la fonction publique fédérale. L'auteure aborde effectivement cet aspect, mais de façon trop brève, se concentrant principalement sur les débats portant sur le bilinguisme dans la fonction publique fédérale et sur les outils de mise en œuvre. Il aurait été intéressant d'avoir une analyse plus poussée et plus longue des réalités du terrain (comprendre ce que vivent les fonctionnaires au quotidien). Enfin, lorsque l'auteure

aborde la question de la bureaucratie représentative, on comprend que les politiques de bilinguisme sont mises en place pour permettre à la fonction publique de mieux représenter la population francophone du pays. Or il s'agit d'un raccourci conceptuel commun au Canada et qui a toujours été fait au détriment des francophones. Avoir une fonction publique bilingue n'est pas l'équivalent d'avoir une fonction publique représentative de la francophonie. Ce sont deux choses différentes.

Toutefois, on se doit d'insister sur le fait qu'il s'agit là d'un excellent livre, un des rares à s'intéresser au bilinguisme sous l'angle qu'il aborde. En ce sens, il s'agit déjà d'un ouvrage incontournable en la matière. On ne peut qu'espérer maintenant que Gaspard nous offrira d'autres ouvrages tout aussi éclairants, notamment, peut-être une étude comparative entre le Canada, la Suisse et la Belgique.

Jean-François Savard
École nationale d'administration publique

Philippe Volpé et Julien Massicotte, *Au temps de la « révolution acadienne » : les marxistes-léninistes en Acadie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2019, 255 p., coll. « Amérique française ».

L'ouvrage de Philippe Volpé et de Julien Massicotte, *Au temps de la « révolution acadienne » : les marxistes-léninistes en Acadie*, préfacé par Jean-Philippe Warren, vise à la compréhension des diverses expressions de l'extrême gauche en Acadie dans les années 1960, 1970 et 1980. L'ouvrage frappe d'emblée par la nouveauté de son objet et ses hypothèses d'analyse fort pertinentes.

Son principal objectif, annoncé en introduction, consiste dans le cadre de la sociologie historique à « brosser un portrait du mouvement marxiste-léniniste en Acadie » (p. 3) en présentant ce dernier de façon chronologique, laissant entendre par là qu'il est possible d'en retracer la généalogie. Les auteurs ont choisi de décrire les différentes formes de militantisme acadien en lien avec un marxisme envisagé comme stratégie politique sans considérer les débats internes à son appareillage critique et théorique. Le second objectif de l'ouvrage est de clarifier l'apparente contradiction entre les visées d'une idéologie internationaliste portant en elle les germes de l'éradication particulariste et une société revendiquant des formes d'autonomie politique néonationaliste. Il s'agit donc de « mettre en évidence un autre versant du néonationalisme, soit son